



cyberpresse.ca

Publié le 27 juin 2009 à 12h16 | Mis à jour le 27 juin 2009 à 12h20

La Ville écarte la gazéification des déchets



Photo: Robert Mailloux, archives La Presse



Charles Côté
La Presse

Il n'y aura pas d'usine de gazéification de déchets ni de centre de transbordement à Montréal prochainement. C'est ce qui ressort du Plan directeur de gestion des matières résiduelles, dévoilé hier. «La gazéification n'est pas dans notre plan de match», affirme Chantal Gagnon, directrice de l'environnement à la Ville de Montréal.

La gazéification des déchets est une technologie implantée d'abord au Japon. Elle permet de transformer les déchets en carburant pour produire de l'électricité. En 2007, la Communauté métropolitaine de Montréal avait proposé cette approche, qui aurait requis des investissements d'un milliard.

C'est une technologie critiquée par les écologistes et qui augmente les émissions de gaz à effet de serre. «La gazéification est écartée et c'est une très bonne nouvelle», dit André Porlier, du Conseil régional de l'environnement de Montréal.

Montréal, a aussi son lot de complications. «L'enjeu le plus important est de trouver des endroits pour traiter les résidus alimentaires», dit Mme Gagnon.

On envisage quatre usines de compostage, une dans l'ouest, une dans le nord, et deux dans le sud et l'est de l'île. Dans les deux derniers cas, il s'agirait de traiter surtout des déchets de table. Dans les deux premiers, des déchets végétaux en provenance des jardins et les arbres de Noël seraient aussi traités.

Par ailleurs, l'agglomération a décidé de faire l'économie d'un centre de transbordement où tous les camions d'ordures auraient convergé pour consolider leurs chargements sur des trains ou des camions-remorques. Le projet controversé de 33 millions était destiné au sud de l'île.